

DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)



Accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience

**Accompagnement VAE pour un
parcours post-jury**





VAE : Accompagnement dans une démarche individuelle pour un parcours post-jury

Public
Tout public

Pré-requis
Le candidat a déjà effectué une première démarche de VAE sans avoir validé totalement le diplôme. Il remplit donc les conditions d'accès à la VAE.

Modalités d'accès
Admission après entretien.

Intervenants
Conseillers VAE du DAVA et accompagnateurs du réseau des GRETA CFA formés et habilités par le rectorat

Lieu
50 Cours de la République
Les Gémeaux 1
69 624 Villeurbanne

[Consulter l'annuaire GRETA-CFA lieux de proximité VAE dans l'Ain, le Rhône et la Loire](#)

Tarif et durée
10h
85€/h

nous consulter pour connaître tous les financements possibles

Délai de réponse : entre 15 jours et 2 mois (délais variables selon le financeur)

Objectifs

Engager une démarche de poursuite de parcours VAE en cas de non validation ou de validation partielle d'un dossier VAE
Obtenir la certification visée par un accompagnement personnalisé

Contenu

Étape 1 : Relance de la démarche VAE

- Réalisation d'un point d'étape des actions définies lors de l'entretien post jury (stage en entreprise, expériences complémentaires, formation ...)
- Définition des points à retravailler dans le dossier de validation
- Identification des éléments nouveaux à valoriser ainsi que les compléments de preuves

Étape 2 : Analyse du dossier de validation

- Bilan des actions menées (stage, formation...)
- Mise en évidence des acquis et des expériences résultant des actions menées
- Conseil pour finalisation du dossier de validation

Étape 3 : Préparation à l'entretien avec le jury ou les mises en situations

- Présentation des nouvelles activités
- Réponse aux questions des membres du jury
- Simulation de l'entretien

Étape 4 : Entretien individuel de finalisation de l'accompagnement

- Transmettre le dossier de validation au certificateur
- Analyser les perspectives post-jury
- Faire le bilan de l'accompagnement

Ce suivi personnalisé peut s'effectuer à distance (téléphone, courrier, mail, plateforme e-greta) et/ou en présentiel. L'accompagnateur fait un point sur l'avancée, répond aux questions, encourage et apporte des conseils au candidat

Modalités

Rythme

Rythme adapté aux besoins du bénéficiaire

Moyens et méthodes pédagogiques

Entretiens individuels et ateliers collectifs
Présentiel ou à distance

Évaluation et certification

Dépôt du dossier de validation, inscription à l'entretien avec le jury ou les mises en situation professionnelles

Nous contacter
04 37 91 25 50
dava@ac-lyon.fr
gipal.fr

Financement, CGV,
pré-inscription en session
d'accompagnement ...
toutes les infos ici :

